



Lézardrieux

Bulletin municipal

2011



SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

Site Internet	p. 3
Brigade Nautique	p. 3
Gendarmerie Nationale	p. 3
Vétérans américains	p. 4

PORT DE PLAISANCE

Carénage	p.4
Extension	p.4
Travaux	p.4

ENVIRONNEMENT

Assainissement non collectif	p. 5
SPANC	p. 5
Déchets conseils utiles	p. 6
Déchèterie	p. 6

TRAVAUX COMMUNAUX

Travaux 2010	p. 7
--------------	------

URBANISME

Commission	p. 8
Le PTZ+	p. 8
La TLE	p. 8

NOS ANCIENS

Foyer-logement	p. 9
Portage à domicile	p. 9
Repas des anciens	p. 10

LES ÉCOLES

Nos écoles	p. 10
Mémorial de Caen (CM2)	p. 11
Le bio à la cantine	p. 11

APPEL À BÉNÉVOLES

Enseignement des échecs	p. 12
-------------------------	-------

ÉTAT CIVIL

L'année 2010	p. 12
--------------	-------

FLEURISSEMENT

Fleurissement communal	p. 13
Maisons fleuries	p. 13

TOURISME

Camping de Kermarquer	p. 14
-----------------------	-------

VIE LOCALE

Donneurs de sang	p. 14
Maison des Familles	p. 14
SIVU	p. 15
Comité de jumelage	p. 16
Comité des fêtes	p. 17
Chemins et Patrimoine	p. 18
Gym Club du Trieux	p. 18
Trieux Tonic Blues	p. 19
Tennis-Club	p. 19
Tireurs sportifs du Trieux	p. 20
Club de Patchwork	p. 20
Informatique	p. 20
Bibliothèque pour tous	p. 21
ALVI : Vol Indoor	p. 21
"Maître Restaurateur"	p. 22
Coccinelle	p. 22

HISTOIRE

Aux enfants morts pour la France	p. 22
Pêcheurs Plaisanciers du Trieux	p. 23

LE MOT *du Maire*



L'année 2010 a été riche en réalisations sur notre commune. Pour ne citer que les faits les plus marquants :

Les rues du Clos et Lan Goc ont été entièrement rénovées avec enfouissement des réseaux d'électricité, téléphones et aménagement de l'évacuation des eaux pluviales.

La plupart des habitations riveraines des rues de Kermenguy, du Trieux, des Perdrix, des Ajoncs d'Or, Georges Brassens... ont la possibilité de se raccorder au réseau d'assainissement collectif des eaux usées depuis février 2010 et celles de la rue de Lan Goc depuis quelques mois.

L'ensemble immobilier de la Brigade Nautique (bureaux, atelier, garage, pavillons des familles de gendarmes) est opérationnel depuis octobre.

Les travaux de rénovation, de mise en sécurité et d'accessibilité sont terminés depuis fin mai 2010 au Foyer-Logement «Les Mouettes». Un grand merci au directeur, personnel et résidents car ces travaux très lourds ont duré 18 mois sans interruption de fonctionnement.

L'équipement de télésurveillance par caméras au port de plaisance est opérationnel depuis le printemps et sera encore amélioré cette année.

Nos écoliers n'ont pas été oubliés puisque huit ordinateurs portables et un tableau numérique (on n'arrête pas le progrès) ont été acquis. Ces équipements mis à la disposition des enseignants pourront désormais circuler de classe en classe à l'école élémentaire.

Les intervenants, de plus en plus nombreux sur notre commune, peuvent consulter le site intitulé www.mairie-lezardrieux.fr où ils trouveront une foule de renseignements utiles sur Lézardrieux.

Notre «jardinier» a été enfin récompensé puisqu'il a obtenu le 1^{er} prix départemental et la commune le 3^{ème} prix.

Pour cette année, nous avons encore de gros projets, les plus importants étant :

- L'installation d'un réseau de récupération des eaux pluviales dont les travaux sont pratiquement terminés et l'enfouissement des réseaux électricité et le téléphone dans les rues de Kermenguy et du Trieux. Au second semestre, le syndicat d'eau potable, gestionnaire du réseau, envisage le remplacement de la conduite d'alimentation en eau potable.
- Les travaux de la deuxième tranche sur l'avenue du Trégor (la première tranche a été réalisée en 2008) avec aménagement d'un rond point à la limite du territoire de la Commune. Ils devraient être réalisés après l'été.
- La suppression de l'auvent et le remplacement de la toiture amiantée de l'ensemble immobilier Caserne des Pompiers/Salle de l'Ermitage. Les travaux sont terminés.
- L'aménagement et la mise aux normes de la Caserne des Pompiers.
- La réalisation d'une aire de carénage sur le terre-plein sud du Port de Plaisance.

Les études avant réalisation l'an prochain concerneront principalement :

- la rue de Tréguier,
- la route communale VC6 du cimetière à la déchèterie. Etudes et travaux réalisés par la Communauté de Communes.
- Le hall d'entrée de la salle Georges Brassens,
- La création de trois logements sociaux en lieu et place du bâtiment de la Douane au quartier de la Gare.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez des informations plus détaillées sur nos réalisations et nos projets proposés par mes collaborateurs et moi-même ainsi que des renseignements qui, je l'espère, vous seront utiles.

De même les associations de notre commune toujours aussi dynamiques vous informent sur leurs activités.

Bien à Vous.

Votre Maire, Joseph LE BILLER

Le Site Internet de la commune mis en service en 2010

Grâce au concours des élus, associations et particuliers, le site internet de la commune de Lézardrieux est maintenant publié.

Il est consultable à l'adresse suivante : <http://www.mairie-lezardrieux.fr/>.

Il vous permet d'obtenir toutes les informations administratives utiles, les contacts des services administratifs communaux, inter-communaux, départementaux, sans oublier la vie associative, les informations touristiques, notre port de plaisance et permet de mettre en valeur notre patrimoine.

Merci à tous les acteurs qui contribuent à la mise à jour du site tout au long de l'année. Nous comptons sur vous tous pour nous transmettre tout article qui vous semblera intéressant de faire connaître au public. Je remercie particulièrement M. Robert Mouly qui a rédigé tous les articles relatifs à notre histoire et à notre patrimoine.



Inauguration de la Brigade Nautique



Les cinq hommes composant la brigade nautique côtière précédemment installée à Paimpol sont désormais basés à Lézardrieux. Leur nouveau centre a été inauguré le vendredi 5 novembre, en présence des autorités civiles et militaires de la Région, dont le préfet Thuau, la députée Corinne Erhel et le général Caillet.

La Brigade Nautique est une des 12 unités nautiques de la zone de défense Ouest. Ses activités et ses missions sont principalement dédiées à la recherche et à la constatation judiciaire, le contrôle des plaisanciers et des bateaux, la surveillance de la pêche en hélicoptère et surtout les investigations subaquatiques pour des recherches ou des constatations judiciaires, en rivières et en mer, en collaboration étroite, parfois, avec les unités de la gendarmerie maritime et les plongeurs démineurs de la Marine nationale.

La brigade comprend 5 gendarmes, tous pilotes et plongeurs :

La brigade comprend 5 gendarmes, tous pilotes et plongeurs :

- Adjudant-chef Éric Hascoët, Commandant de la brigade,
- Samuel Fourel,
- Stéphane Colorado,
- Emmanuel Renaud,
- Bruno Le Rolland.

La Brigade dispose d'une vedette de 7 mètres basée dans le port de Lézardrieux et d'un bateau semi-rigide, d'un camion équipé en matériel de plongée opérationnel 24 heures sur 24.

La municipalité souhaite la bienvenue aux 5 gendarmes ainsi qu'à leur famille.

Horaires d'ouverture de la Gendarmerie Nationale

La Gendarmerie est ouverte au public les mardis, mercredis et vendredis de 14H00 à 18H00.

Contact : 02-96-20-10-17

Urgences : 17

Le maire rend leur visite aux vétérans américains

Au mois de septembre 2009, trois vétérans américains, dont le colonel Hamsley, qui avaient participé à la libération de Lézardrieux en 1944, étaient venus en pèlerinage dans la commune.

Le maire, Joseph Le Biller, leur a, en retour, rendu visite à Lawrenceburg, dans le Tennessee, au cours du mois de juin. Il était accompagné par Éric Boete, président de l'association 15^e cavalerie history Brittany, François Souquet, membre du Souvenir français, M. et M^{me} Pierre Le Souder, de Plélo (ville également délivrée in extremis avant un massacre, par les troupes du colonel Hamsley) et M. et M^{me} Beauverger, de Troguéry.

À cette occasion, le maire a remis aux anciens combattants des photos, souvenir de leur passage à Lézardrieux ainsi qu'une carte signée par les enfants de l'école publique, après leur visite sur les plages du débarquement et au cimetière américain, en Normandie, au printemps dernier. Les vétérans ont été très touchés par cette attention.



M. Le Maire, au centre, lors de la cérémonie organisée aux Etats-Unis.



PORT DE PLAISANCE

AIRE DE CARENAGE

Après un refus du projet par les services de la Préfecture, nous avons confié la maîtrise d'œuvre de l'aire de carénage à la société FR ENVIRONNEMENT.

Nous sommes en phase de consultation des entreprises avec un début des travaux au cours du quatrième trimestre 2011.

L'EXTENSION DU PORT

Un avant-projet nous a été présenté par SAFEGE.

L'enveloppe budgétaire résultant de cette étude ne nous permet pas de financer le projet dans son intégralité.

L'extension reste, pour la commission du port, un axe de réflexion important car nous voulons aboutir à une opération qui s'auto-finance.

Nous recherchons donc les subventions maximales. Le projet hydrolien peut nous y aider.

Un investissement en plusieurs étapes sera nécessaire.

Dans un premier temps, l'optimisation du port en eau profonde permettra d'augmenter la capacité d'accueil d'environ 120 places.

LES TRAVAUX EN 2011

Changement des 3 derniers éléments de pontons.

De nouveaux sanitaires sont prévus en lieu et place des anciens sur le port en eau profonde. Cela permettra d'offrir un accueil agréable aux nombreux plaisanciers. De plus un «relooking» des sanitaires sud est prévu.

Notre réseau wifi intégré au système de vidéo surveillance est considéré par tous les utilisateurs comme performant.

Après une année d'exploitation de la vidéo surveillance nous pouvons confirmer l'effet dissuasif d'un tel système, deux caméras supplémentaires vont être installées pour améliorer la couverture de l'ensemble du port.



Tout savoir sur l'assainissement non collectif

L'assainissement non collectif (ANC) désigne les installations individuelles de traitement des eaux domestiques. Ces dispositifs concernent les habitations qui ne sont pas desservies par un réseau public de collecte des eaux usées et qui doivent en conséquence traiter elles-mêmes leurs eaux usées avant de les rejeter dans le milieu naturel.

Les eaux usées traitées sont constituées des eaux vannes (eaux des toilettes) et des eaux grises (lavabos, cuisine, lave-linge, douche...). Les installations d'ANC doivent permettre le traitement commun de l'ensemble de ces eaux usées.

Le traitement des eaux usées se fait préférentiellement par le sol en place ou par une installation dont les caractéristiques techniques et le dimensionnement sont fixés par l'arrêté relatif aux prescriptions techniques.

Le traitement peut également se faire par des dispositifs agréés par les ministères en charge de la santé et de l'écologie, à l'issue d'une procédure d'évaluation de l'efficacité et des risques sur la santé et l'environnement (**micro-stations**).

Le SPANC doit se montrer très vigilant lors de l'instruction de dossiers prévoyant le recours à des dispositifs du type «micro-station d'épuration». Cependant, le choix du type d'installation reste du ressort du propriétaire.

La liste des systèmes agréés ainsi que le contenu des agréments sont consultables sur le site internet interministériel consacré à l'assainissement non collectif, à l'adresse suivante : <http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/>
N'hésitez pas à vous déplacer en mairie pour obtenir cette liste.

Les dispositifs sont agréés par publication au journal officiel. **Toute référence à un agrément ou numéro d'agrément non paru au journal officiel n'a aucune valeur juridique.**

Ces agréments portent seulement sur le traitement des eaux usées : **en sortie de tout dispositif de traitement, les eaux usées traitées doivent être infiltrées si la perméabilité du sol le permet.** Le rejet d'eaux usées traitées vers le milieu hydraulique superficiel n'est possible qu'après une étude particulière démontrant qu'aucune autre solution d'évacuation n'est envisageable et après autorisation du propriétaire ou du gestionnaire du milieu récepteur.

Le SPANC: le Service Public d'Assainissement Non Collectif

La Communauté de Communes de la presqu'île de Lézardrieux a missionné le bureau d'études SEEGT de St-MALO pour réaliser une étude d'état des lieux des installations d'assainissement non collectifs présents sur le territoire.

Cet état des lieux (les visites d'installations) est aujourd'hui achevé.

Cette étude est obligatoire et vise à:

- Constituer une base de données pour le SPANC.
- Repérer les installations posant des problèmes au regard de la salubrité publique ou des risques de pollution.

Les résultats de cette étude seront communiqués aux usagers.

Ce compte-rendu est à retirer auprès du SPANC les jours de permanences correspondant à votre commune de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

SPANC Téléphone: 02 96 22 10 00

Mail : spanc.cclezardrieux@orange.fr

Précisions réglementaires dans le cas de ventes immobilières :

En application de la **Loi dite de Grenelle II du 12 juillet 2010**, dans le cas d'une vente immobilière, le propriétaire devra présenter un **rapport de contrôle de moins de 3 ans**.

La date d'entrée en vigueur de cette disposition était le **1^{er} janvier 2011**.

La fiche individuelle d'état des lieux pourra alors être annexée à un compromis de vente conformément à cette loi dite de Grenelle II.

Le nouveau propriétaire devra (*lorsque l'installation sera classée non conforme à la réglementation en vigueur*) réhabiliter le dispositif d'assainissement dans **un délai de 1 an maximum à compter de la date de signature de la vente du bien immobilier**.

Contrôles de bon fonctionnement

Les contrôles de bon fonctionnement des installations se feront périodiquement. Cette nouvelle opération de contrôle débutera en 2017. Les propriétaires seront informés ultérieurement des modalités de contrôle.

QUELQUES RENSEIGNEMENTS ET CONSEILS UTILES CONCERNANT NOS DECHETS

Dès l'an prochain, le tri de nos déchets va être simplifié. En effet, du fait de la mise en service au début de l'année d'un nouveau centre de tri encore plus performant à VALORYS en Pluzunet, les conteneurs grillagés ou encore appelés «volières» vont disparaître à la déchèterie de PLEUMEUR-GAUTIER et dans nos cinq points «Eco» répartis sur la commune.

Deux types de conteneurs seront, dès lors, à votre service :

- le(s) conteneur(s) ne recevant que le verre comme actuellement,
- le (s) conteneur(s) recevant en mélange :
 - le papier (journaux, magazines, revues, briques et cartonnettes),
 - les bouteilles plastiques, boîtes de conserve, aérosols et cannettes (ce que vous mettez actuellement dans le conteneur grillagé),
 - certains contenants ou objets en plastique (la liste, pas encore arrêtée, vous sera communiquée ultérieurement).

Le service de collecte de la Presqu'île, assuré par la Communauté de Communes, va se doter cette année d'un véhicule neuf en remplacement du plus ancien âgé de 14 ans et devenu trop coûteux en entretien.

De l'analyse des tonnages des divers «produits» issus de la Presqu'île, fournie annuellement par le SMITRED, il ressort que d'année en année, le poids global de nos déchets diminue.

Le poids des OMR (Ordures Ménagères Résiduelles) enlevées en porte à porte par le service de collecte baisse lentement mais régulièrement au bénéfice des produits triés (verre, papier, bouteilles, plastiques...) et des nouvelles filières.

Cela démontre que le tri s'améliore. Ces résultats sont donc très encourageants mais si nous voulons réduire le coût de ce service onéreux, des efforts doivent et peuvent encore être faits.

Je rappelle que les coûts de traitement par tonne les plus élevés sont ceux des OMR et des encombrants (ou tout venants déposés en déchèterie) d'où l'intérêt du tri.

Pour les personnes désirant acheter un conteneur, je rappelle que le responsable de la déchèterie en vend au prix coûtant :

- conteneur 120 L : 38 euros,
- conteneur 240 L : 55 euros,
- conteneur 770 L : 245 euros (usage professionnel)

Les pièces de rechange (couvercle, roues) sont fournies gratuitement.

Malgré quelques rappels, notamment dans le bulletin de l'an dernier, l'incivilité de certains usagers perdure. Cela nous a malheureusement conduit à déplacer le point Eco implanté sur le port à proximité des sanitaires du bassin à flot. Il est maintenant installé dans une carrière désaffectée rue de Lan Goc.

Joseph LE BILLER

Dépôt des déchets verts à la déchèterie



L'assemblée communautaire a voté de nouveaux tarifs 2011 concernant le dépôt des déchets verts et des gravats à la déchèterie de Pleumeur-Gautier :

Déchets	Professionnels	Particuliers
Végétaux	10 euros/m ³	1 ^{er} m ³ gratuit, au-delà 5 euros le m ³ par voyage
Gravats	10 euros/m ³	1 ^{er} m ³ gratuit, au-delà 5 euros le m ³ par voyage

Un dispositif de contrôle plus rigoureux a été mis en place. Depuis juillet 2010, il faut signer un bon pour les dépôts de plus d'un mètre cube avec, en contrepartie, l'envoi d'une facture. Les immatriculations des véhicules sont contrôlées. L'objectif à long terme est une réduction du coût de ces recyclages pour la collectivité, afin de ne pas augmenter les impôts des habitants de la presqu'île. Plus de 2.000 tonnes de déchets végétaux ont été traitées en 2010 pour un montant de 50.000 euros TTC.

Collecte des déchets verts

Le service technique de la commune assurait jusqu'à présent la collecte des déchets verts (taille de haies, tonte de gazon...), une fois par mois, au bénéfice des résidents ne disposant pas de moyens pour les acheminer à la déchèterie. Ce service a dû être supprimé pour des raisons de sécurité.

En effet, après consultation des services départementaux de gestion du personnel, il s'avère que les conditions de sécurité des agents de collecte ne sont pas respectées. En cas d'accident du travail, l'entière responsabilité de la collectivité incomberait à la collectivité.

Le conseil municipal, lors de sa séance du 21 avril 2011, après avoir pris connaissance des conditions dans lesquelles est réalisée cette collecte, a délibéré et décidé à l'unanimité de supprimer ce service.

Les travaux communaux

L'année 2010 a vu l'achèvement des travaux d'aménagement des rues de Lan Goc et du Clos. A signaler que cette dernière a été intégrée dans la «zone 30» du centre ville.

De nombreux kilomètres dans la campagne ont fait l'objet de réfections routières en 2010. Compte tenu des conditions météo défavorables, l'entreprise SPTP chargée des travaux n'a pu terminer les interventions de voirie qu'en début d'année.

Les travaux de voirie 2010 :

- Réfection de chaussée de la VC 3 au Moulin à Mer (300 mètres en enrobés),
- Réfection de chaussée de la VC 12, de Toul an Lan à Kerdauid,
- Réfection de chaussée de la VC 27, de Kérillis à Croas Hent (Bousteyero),
- Réfection de chaussée de la VC 37, de Kerdauid au cimetière.

Divers travaux d'entretien courant et d'aménagement ont été réalisés tout au long de l'année 2010 :

- Peinture complète des communs, réfection des marches de la résidence Ar Garden et de trois appartements,
- Peinture, travaux de chauffage et mise en place de claustras dans les sanitaires de l'école maternelle ainsi que la pose de carrelage antidérapant dans les sanitaires de l'école primaire par le personnel communal.
- Mise en place d'un nouveau parquet sur la scène de la salle Georges Brassens dans le cadre des travaux de rénovation intérieure de la salle (peinture murale, isolation phonique et aménagement de la scène). Le remplacement de la couverture de la salle, prévu en trois tranches, est désormais achevé.
- Entretien de la voirie communale et des espaces verts,
- Mise en place du fleurissement et des illuminations de Noël au centre ville et au hameau de Kermouster.
- Remplacement du parquet de la salle de Kermouster par une dalle carrelée

Travaux d'assainissement :

Après les quartiers des Perdrix, lan Caradec et Kermenguy, c'est désormais le secteur de lan Goc qui est raccordé à l'assainissement collectif.

Les foyers concernés par ces extensions ont été avertis par courrier des diverses modalités auxquelles ils doivent se soumettre. Ils doivent désormais se brancher dès que possible et diriger toutes leurs eaux usées vers le réseau. Le branchement doit être réalisé dans un délai de 2 ans sous peine de pénalité.

Tous les foyers concernés seront assujettis à la taxe d'assainissement (intégrée à la facture d'eau potable), que le branchement soit ou non réalisé.



Cependant, les propriétés équipées d'un assainissement individuel aux normes depuis 10 ans ou moins, pourront bénéficier d'une exonération temporaire de la taxe au prorata de l'ancienneté de leur installation, et sous réserve que les travaux de raccordement au réseau collectif aient été effectués avant le 31 décembre 2010.

Une étude pour la desserte en assainissement collectif des quartiers de Kérilis, Kernu et Pen an Glas est également en cours. La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet A&T Ouest Morlaix pour un montant de 8266 euros TTC.

Travaux rues du Trieux et de Kermenguy

Les rues du Trieux et de Kermenguy font actuellement l'objet de travaux conséquents. Après y avoir implanté les canalisations pour l'assainissement collectif, les actions engagées en 2011 sont destinées à la création d'un réseau d'eaux pluviales réalisé par l'entreprise EUROVIA pour un montant de 178545 euros TTC, sous contrôle du cabinet A&T OUEST MORLAIX, maître d'œuvre. Il faut savoir que pour des raisons budgétaires, il est impératif d'étaler dans le temps ces diverses interventions, créant nous en sommes conscients, bien des désagréments aux usagers. Afin de traiter véritablement cette artère comme une rue, les opérations d'effacements des réseaux avec une nouvelle distribution de l'éclairage public ont débuté courant mars, pour un montant de 19 5350 euros TTC. Le Syndicat Départemental d'Electricité, maître d'œuvre de ces réalisations, en profitera pour renforcer électriquement le lotissement Avel Mor. Suite aux travaux cités ci-dessus, le remplacement de la canalisation d'eau potable (actuellement en fonte et datant d'au moins 40 ans) sur cette portion routière est également envisagé au deuxième semestre 2011, ces travaux seront réalisés pour le compte du syndicat d'eau, gestionnaire du réseau.

Le programme de voirie retenu pour l'année 2011 est le suivant :

- L'aménagement de l'impasse de la ville Blanche (accès à la brigade nautique)
- La réfection de chaussée de la VC8 à Bodic (200 mètres)
- La réfection de chaussée de la VC2 de Toul an Lan à Kerguen,
- La réfection de chaussée du CR33 à Goas Lugen (100 mètres),
- L'aménagement de l'aire de stationnement de l'Île à bois.
- La finition en enrobés de la VC du Moulin à Mer.

En matière d'aménagement de nombreuses opérations ont été lancées en 2010. Ces travaux sont programmés pour les années 2011 et 2012, à savoir :

- L'aménagement de l'impasse "Docteur Lefèvre" et du parking de Traou an Dour,
- La restauration du clocher de l'église,
- La rénovation des structures extérieures et le réaménagement du hall d'entrée de la salle Georges Brassens,
- La réfection de la toiture de la salle de l'Ermitage et de la caserne des pompiers,
- La rénovation du centre d'incendie et de secours,
- La mise aux normes selon les exigences E.R.P (Etablissements Recevant du Public) de la salle de l'Ermitage,
- L'étude et l'aménagement de la rue de Tréguier avec effacement des réseaux,
- La création d'un giratoire sur la RD 786 à Kerscavet, (deuxième tranche de l'aménagement de l'avenue du Trégor)
- Les travaux de mise en conformité électrique au camping,
- L'étude pour la réalisation d'une aire de covoiturage au Prioly.



URBANISME

La Commission s'est réunie onze fois durant l'année 2010.

Divers dossiers ont été examinés :

- dix permis de construire pour maisons neuves,
- huit permis pour extensions d'habitations,
- cinq vérandas,
- sept hangars ou garages,
- dix sept déclarations de travaux.

A la fin des travaux, avant la signature du certificat d'achèvement des travaux par le Maire, un contrôle sera effectué par le policier municipal.

La Commission d'urbanisme se compose de Monsieur le Maire, Messieurs LE GRAND, MONFORT, ARZUL, PRIGENT, LE GOFFIC, TURUBAN, Mesdames JAMET et PERROT.

Information :

Suite à l'application de la Loi Littoral de plus en plus sévère, il est recommandé à toute personne qui souhaite acheter un terrain pour construire de s'assurer qu'un permis de construire sera délivré, donc qu'il n'y a aucune loi qui s'y oppose.

Un certificat d'urbanisme n'est valable que pour une durée de dix huit mois, mais peut être prolongé d'une année si la demande est faite deux mois avant la date d'expiration de celui-ci.

Il faut aussi savoir qu'un CU n'est pas un permis de construire.

Michel LE GRAND



Le prêt à taux zéro

Avec le prêt à taux zéro +, mis en place au 1^{er} janvier 2011, l'Etat vous soutient pour devenir propriétaire. Le prêt à taux zéro est un prêt dont les intérêts sont pris en charge par l'Etat, sans frais de dossier, pour l'achat d'une première résidence principale (réservé aux personnes n'ayant pas été propriétaires de leur résidence principale depuis au moins deux ans).

Le prêt à taux zéro renforcé "PTZ+" est un prêt réservé aux personnes qui souhaitent acquérir leur **résidence principale**.

Ce prêt vient en complément d'autres prêts, il ne peut financer plus de la moitié de l'achat du logement.

Il ne peut y avoir qu'une seule demande de PTZ+ par ménage et par opération. Le PTZ+ est accordé jusqu'au 31 décembre 2014.

Plus de renseignement : <http://www.service-public.fr/> et <http://www.ptz-plus.gouv.fr/>

La Taxe Locale d'Équipement



La Taxe Locale d'Équipement (TLE) est une taxe d'urbanisme, perçue au profit de la Commune afin de lui fournir une partie des ressources financières nécessaires à la réalisation d'équipements publics.

Le conseil municipal de Lézardrieux a voté la création de cette nouvelle taxe qui sera appliquée dès le 1^{er} janvier 2011 (date de dépôt du permis de construire).

Cette décision fait suite à un changement de réglementation concernant la prise en charge des extensions de réseaux électriques. Avant, l'extension du réseau électrique était à la charge du propriétaire qui en avait besoin. Depuis le 1^{er} janvier 2009, les extensions de réseaux électriques sont à la charge des collectivités. Dans certains cas de propriétés éloignées, cela représente des sommes très importantes. C'est pour assurer le financement de ces futures charges communales éventuelles, ainsi que les dépenses d'urbanisation, que l'équipe municipale a opté pour la création d'une taxe.

Tout propriétaire qui fait construire, ou qui étend son domaine bâti, même pour une simple véranda, devra s'acquitter de la TLE au moment de la construction du nouveau bâtiment. Elle s'applique de manière indifférenciée, en campagne ou en ville, sur la construction des résidences principales ou secondaires, aux propriétaires de lots viabilisés en lotissement, ou de terrains isolés.

Le Foyer-Logement



2010 a marqué une étape importante, celle de l'achèvement des travaux de réhabilitation, d'accessibilité, de mise aux normes sécurité et incendie. Ces travaux commencés en septembre 2009 auront duré 19 mois pour s'achever en avril 2010. Le coût s'élève à 1,8 million d'euros.

Je tiens à remercier tout particulièrement le personnel qui a dû travailler dans des conditions souvent difficiles, remercier également les résidents et leurs familles qui se sont montrés exemplaires dans leur compréhension. Mais le résultat est là, de bien meilleures conditions de travail pour les agents et des locaux adaptés pour les résidents. Il reste tout de même à réaliser une remise aux normes de la cuisine et les aménagements extérieurs dont ces derniers sont liés au réaménagement de la rue rebaptisée "impasse Docteur Lefèvre".

Concernant les mouvements du personnel, 2 agents sont partis en retraite : Madame LEPEUCH Marie-Anne, lingère, en septembre 2010. Monsieur BISSON, agent d'entretien au 31 décembre 2010.

Je leur souhaite une agréable retraite.

Yannick ANDRÉ

Le portage de repas à domicile



Le foyer-Logement de Lézardrieux dessert les communes de Lézardrieux, Pleudaniel, Trédarzec, et Pleumeur-Gautier.

Un service qui fonctionne 7 jours sur 7, toute l'année et quelles que soient les conditions climatiques.

Malgré la neige, les repas ont été distribués, non sans mal, par Marie-Françoise et Isabelle. Des équipements spéciaux sont désormais installés sur les véhicules.

Le service a démarré en janvier 2007. Depuis cette date, les besoins sont grandissants et nous atteignons aujourd'hui certains jours le seuil maximum de 30 repas autorisés.

La montée en charge est significative pour la commune de Lézardrieux :

2095 repas servis en 2009 et 2764 en 2010 soit une augmentation de 32%

Un total de repas de 6506 en 2009 et 7116 en 2010 soit une augmentation de 9% sur tout le territoire de la communauté des communes.

Augmentation bien sûr du nombre de bénéficiaires : 36 au total en décembre 2010.

L'objectif principal est le maintien des personnes âgées à domicile.

Le conditionnement et la composition des repas :

Les repas sont présentés dans des malles de transport et élaborés par le personnel de cuisines des foyers logement de

PLEUBIAN et de LEZARDRIEUX, en respectant au besoin le régime spécifique du bénéficiaire. Toute prise en compte des régimes spécifiques se fera uniquement sur présentation d'un certificat médical.

Le repas du midi se compose de :

- un potage
- une entrée froide
- un plat chaud comprenant : viande ou poisson + accompagnement
- un fromage
- un dessert
- du pain + du beurre.

Les tarifs et la facturation :

Tarif en vigueur : 10,34 euros le repas

La facturation des repas est établie mensuellement par la Communauté de Communes de la Presqu'île.

Contact :

Communauté de Communes de la Presqu'île de Lézardrieux

Gwenaëlle LE LOUET

Kerantour - 22740 PLEUDANIEL

Tel : 02.96.22.10.00 / Fax : 02.96.22.10.11

Courriel : secretariat.cclezardrieux@orange.fr



Le Repas des Anciens

Deux cent trente convives se sont retrouvés au Repas des Anciens qui a eu lieu le 10 octobre à la salle Georges Brassens.

La commune de Lézardrieux compte 400 personnes âgées de plus de 70 ans. Dimanche, la moitié a répondu à l'invitation de venir partager le traditionnel repas des anciens, dans la salle polyvalente. Le Repas était présidé par le maire, Joseph Le Biller, par Francis Le Gonidec, doyen de la commune, âgé de 99 ans, et par Marianne Le Goff, doyenne de l'assemblée, âgée de 91 ans.



Nos écoles



Le nombre d'enfants inscrits pour la rentrée 2010-2011 au groupe scolaire Paul-Le Flem n'a pour ainsi dire pas changé : 143 en 2009, 144 en 2010.

À l'école maternelle, on compte 18 enfants en petite section, 9 en moyenne section et 19 en grande section.

Lénaïck Nossof a pris son poste de nouvelle directrice de l'école maternelle. Mme Nossof accueille les enfants de petite et moyenne sections. Comme l'an dernier, Lydie L'Anthoen Lescouarch accueille les enfants de petite et grande sections. Elles sont secondées, comme par le passé, par Marie-Line Carriou et Marie-Thérèse Bocher, en charge également de la garderie du matin, qui accueille nos petits dès 7H30.

À l'école élémentaire, ils sont 98 répartis en 21 en CP, 26 en CE1-CE2, 25 en CE2-CM1, et 26 en CM1-CM2.

Cette rentrée nous a permis d'accueillir Philippe Jeannin, nommé en remplacement de Yann Rouzeval, nouvellement retraité. Il dirige la classe de CE1-CE2. Les autres enseignantes sont, comme l'an passé, Isabelle Ménard, directrice, pour les CP, Christine Pierre, pour la classe de CM1-CM2, et Nadine Dubois, pour la classe de CE2-CM1.

Les travaux dans les écoles :

La commune a effectué pour 6 000 euros de travaux dans les écoles pour la rentrée 2010.

À l'école maternelle, des claustres ont été posés dans les toilettes, à la demande des parents, les peintures d'une classe et du couloir d'entrée ont été refaites et de nouveaux portemanteaux ont été posés.

À l'école élémentaire, la toiture du bureau de la directrice a été refaite et divers travaux d'entretien ont été réalisés dans les classes. Tous ces travaux, sauf la toiture de la direction, ont été effectués en régie par les employés communaux. La réfection de la toiture du préau est envisagée en 2011.

La municipalité a également équipé l'école élémentaire de 8 ordinateurs portables et d'un tableau numérique interactif, pour un montant avoisinant les 20000 euros, subventionné à 45% par l'Éducation Nationale, dans le cadre du programme «Ecole Numérique Rurale».

Anne LE COQ

Les élèves de CM2 en visite au mémorial de Caen



En fin d'année scolaire 2010, les élèves de la classe de CM2, accompagnés de leur institutrice, M^{me} Pierre, se sont rendus au mémorial de Caen. Cette sortie pédagogique, financée par la municipalité, était la concrétisation de l'enseignement dispensé tout au long de l'année par M^{me} Pierre, centré sur la guerre 39-45 et le débarquement sur les plages de Normandie. Les enfants avaient également participé à la cérémonie organisée en septembre de l'année précédente, en présence des anciens combattants américains, libérateurs de notre commune.

En remerciement de leur implication lors de cette cérémonie, pour leur action et leur travail de recherche sur la Libération, les élèves de CM2 ont reçu «l'attestation de reconnaissance à la jeune génération» des mains du colonel Michel Docq, délégué général des Côtes-d'Armor de l'Association du "Souvenir Français". Le Comité de Ploubazlanec a décerné ces récompenses pour le travail de mémoire entrepris durant l'année scolaire et pour encourager les jeunes à continuer dans cette voie.



Le BIO à la cantine scolaire :



Tout au long de l'année 2010, la commune a participé au programme «Introduction des aliments Biologiques dans les cantines scolaires». En effet, en 2007, le plan Barnier a fixé un cap ambitieux : 20% de produits bio en restauration collective d'ici 2013.

Ce programme, initié par le Groupement des Agriculteurs Biologiques (Le GAB d'Armor) a permis aux élus communaux en charge des affaires scolaires et aux cuisiniers des cantines de se rassembler pour faire un état des lieux des pratiques existant sur le canton. En effet, certaines écoles comme celles de Pleudaniel et Trédarzac, se sont déjà engagées dans la démarche, proposant ainsi au quotidien des aliments BIO aux enfants.

Ces échanges ont permis d'aborder divers sujets : l'approvisionnement auprès des fournisseurs locaux, les coûts du BIO et la répercussion sur le coût d'un repas, les aliments appréciés ou non des enfants...

Le conseil municipal de Lézardrieux a accepté de démarrer la phase d'essai à la rentrée de septembre 2011, afin d'évaluer la logistique à mettre en place et les coûts induits par l'introduction des légumes biologiques dans la constitution des repas.

Suite à cette période d'essai, un bilan sera établi et présenté aux élus et parents d'élèves pour juger de l'opportunité de poursuivre l'opération.



Appel à bénévoles

Pendant plusieurs années, les élèves de l'école élémentaire ont pu participer à des séances d'initiation aux échecs, séances dispensées par le club «L'Echiquier Guingampais». Le Club n'est plus en mesure d'assurer cette initiation. Aussi, quelques parents désirent faire un appel à bénévoles, qui accepteraient de partager leur passion des échecs avec les enfants. Si vous avez un peu de temps à consacrer chaque semaine à l'enseignement des échecs, vous pouvez contacter la mairie au 02-96-20-10-20 qui transmettra.

ÉTAT CIVIL 2010

12 NAISSANCES

ANDRE Yvann Jean-Pierre Gérard	le 25 février 2010
BELLEC (LE) Wesley, Jessy, Christophe	le 6 septembre 2010
BICHUE Margot	le 7 juillet 2010
BLANC(LE) CAOUSSIN Anaïs	le 25 juillet 2010
CORREC (LE) Marion	le 31 mars 2010
DELACOUR Lucas	le 30 août 2010
JOLIBOIS Antoine, Roman, Jacques	le 2 janvier 2010
JOLIBOIS Pauline, Annyvonne, Bozena	le 2 janvier 2010
MARREC Léa	le 20 juillet 2010
MILON Marceau	le 28 avril 2010
MOUZAIN Rayan	le 11 juillet 2010
YDJEDD Zachary, Gabriel	le 16 avril 2010

10 MARIAGES

M. BARBET Cyrille - M ^{lle} GONFOND Stéphanie	11 septembre 2010
M. BENOIS Roger Gilbert - M ^{lle} LE DANTEC Armelle	27 mars 2010
M. BLONDEAU Tony - M ^{lle} JULOU Vanessa	02 juillet 2010
M. CLOUDT Thorsten - M ^{lle} LIBOUBAN Cécile	22 mai 2010
M. DUDAL Yvan - M ^{me} BOSCHER Marie-Thérèse	24 décembre 2010
M. GAOUYAT (LE) François-Xavier - M ^{lle} CALLIOT Sabrina	12 juin 2010
M. GONIDEC (LE) Jacques - M ^{lle} KERLEAU M	29 juin 2010
M. HAMON Jean-Pierre - M ^{me} BOURGES Annie	31 décembre 2010
M. LAROUB Tony - M ^{lle} ESNÉE Catherine	31 juillet 2010
M. MOUZAIN Radouan - M ^{lle} PEILLET Myriam	22 mai 2010



29 DÉCÈS

BALANGER Joséphine vve ROLLAND	06 mars 2010	LORGERÉ Jeanne vve PIRIOU -PAIMPOL-	16 mars 2010
BOUTIER Huguette ép. POIDEVIN	23 octobre 2010	MENGUY Elisa vve CLOAREC	16 septembre 2010
BRIGANT (LE) Louis	07 novembre 2010	MÉVEL (LE) Jean	25 juin 2010
COADOU (LE) Albert	24 février 2010	MOULLEC (LE) Alexandra vve LE NÉDÉLEC	11 novembre 2010
DELAMAIRE André	06 mars 2010	NAULEAU Denise ép. QUILLET	26 février 2010
DUVERNOIS Noël	28 janvier 2010	PARANTHOEN ép. TERRIER	10 février 2010
GUEN (LE) Jean-Claude	24 janvier 2010	QUILLET Roland	10 mai 2010
GUILLERMIC Jean	31 août 2010	RÉMOND Charles	01 mai 2010
GUILLOU (LE) André	06 septembre 2010	ROUZÈS Yvette ép. GOANVIC	15 août 2010
GUILLOU (LE) Josette ép. LE FLOCH	16 décembre 2010	ROY (LE) Marie vve LE GALLOU	13 avril 2010
GUILLOU Thérèse ép. AUFFRET	09 juillet 2010	THOMAS Raymonde ép. LEMARIE	24 juillet 2010
HERVÉ François	13 juillet 2010	TROADEC (LE) Yves	20 mars 2010
HERVÉ Pascal	09 mars 2010	VAN DRIEL Alida ép. WIJN	09 octobre 2010
HERVE Pierre	09 octobre 2010	VANNIER Suzanne vve. ORSET	20 février 2010
KERRAIN Thérèse vve SAVIDAN	26 janvier 2010		

FLEURISSEMENT COMMUNAL

Cette année, la Commune de Lézardrieux a été récompensée par le Département et le Pays Touristique pour le travail réalisé par les services techniques depuis des années pour embellir la commune et la rendre plus accueillante par la diversité de ses compositions florales.

Résultat du Concours Départemental «Villes et Villages fleuris» 2010 - Catégorie «1000 à 2000 habitants» :

- 3^{ème} prix : Lézardrieux, ex-aequo avec Plessala et Trévé.
- Prix des Jardiniers Départementaux : Hervé Le Lay, Lézardrieux

Résultat du Concours de Fleurissement du Pays Touristique Trégor-Goëlo :

- 1^{er} Prix : Lézardrieux, ex-aequo avec St-Quay-Perros
- Prix du jardinier : Hervé Le Lay

Ces prix récompensent le patient travail de l'équipe des employés municipaux et de leur jardinier en chef.

Bravo à Hervé et à son équipe, prochaine étape :



Si la Commune a obtenu plusieurs prix, c'est grâce aussi à l'effort de ses habitants qui y participent en s'inscrivant, tous les ans, au concours des maisons fleuries.

Thérèse JAMET

Concours des maisons fleuries

Palmarès 2010 du concours communal de fleurissement :

- Catégorie maison avec jardin inférieur à 1 000 m² visible de la rue :
 - o 1^{er} prix : Huguette Le Berre, Kermouster ;
 - o 2^{ème} prix : Monique Le Tallec, 1 rue de Pen hent Glas ;
 - o 3^{ème} prix : Azeline Poas, 14 rue Roch Briadis ;
 - o 4^{ème} prix : Louisa Hégarret, 12 rue du Clos ;
 - o 5^{ème} prix : Annick Le Beuzellier ;
- Catégorie Parcs et grands jardins privés visibles de la rue ou ouverts au public :
 - o Prix d'honneur : Yves le Briand, rue Saint-Maudez, Kermouster ;
 - o 1^{er} prix : Rémi Toullic, 6 rue de Kermaria.
- Catégorie façades seules fleuries :
 - o 1^{er} prix : Bernard Bahier, 4 impasse du Four neuf ;
 - o 2^{ème} prix : Elisabeth Boclé, Foyer-logement appa. 113 ;
 - o 3^{ème} prix : Marguerite Le Fournis, impasse Lan Caradec ;
 - o 4^{ème} prix : A-Marie Thomas, allée des Marronniers ;
 - o 5^{ème} prix : François Le Gouez ;
- Catégorie hôtels, restaurants, commerces fleuries :
 - o 1^{er} prix : Nicole Le Flem, salon de coiffure, place du Centre ;
 - o 2^{ème} prix : Jean-Paul Corlé, garage automobile rue Saint-Christophe.
- Catégorie établissements de service public :
 - o 1^{er} prix : Mairie, place du Centre ;
 - o 2^{ème} prix : camping municipal, Kermarquer.

Le jardin secret d'Huguette enfin reconnu à sa juste valeur



TOURISME



Le camping de Kermarquer, sur l'ensemble de la saison du 15 juin au 15 septembre, a comme beaucoup d'autres campings enregistré une légère baisse de fréquentation due, bien sûr, au manque de soleil, mais aussi à la restriction du budget vacances des ménages.

Comme tout lieu recevant du public, il y a des normes à respecter. Aussi, chaque année, des efforts sont faits pour améliorer et sécuriser le camping et ses abords, pour les vacanciers, mais aussi pour les lézardrieviens fréquentant la grève de Kermarquer.

Il est dommage d'avoir à déplorer tous les ans des actes inciviques, du travail à refaire et des frais complémentaires à supporter par la Collectivité.

Thérèse JAMET

LES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

Lors des deux collectes réalisées à Lézardrieux en 2010, plus de 120 dons ont été prélevés. Je tiens à saluer également toutes les personnes qui se déplacent sur le site fixe à Saint-Brieuc pour donner du plasma.

Merci à vous tous pour votre grande générosité. Continuez !

Les besoins sont très importants compte tenu du vieillissement de la population et des nouvelles thérapeutiques à base de sang utilisées pour soigner les malades.

Cette année, la prochaine collecte se fera le 27 juillet.

Nous espérons faire encore mieux et nous attendons les jeunes, à partir de 18 ans pour remplacer les personnes qui ne peuvent plus donner (limite d'âge, traitement...).

Encore un grand merci à tous.

Marie-Louise GIMART



Maison des Familles de Patients hospitalisés



La Maison des Familles accueille les familles ou les proches d'adultes ou d'enfants hospitalisés dans les établissements de santé de l'agglomération de Saint-Brieuc.

Cette maison a pour objectif de permettre aux parents et familles de consacrer le plus de temps possible au patient hospitalisé et de les aider à traverser une période difficile.

La Maison des Familles est ouverte et accessible aux résidents 7j/7j.

Conditions d'accès :

Peuvent séjourner à la Maison :

- Les familles durant l'hospitalisation d'un de leurs proches dans un établissement de l'agglomération brioquine.
- Les adultes ou les parents et leur enfant une nuit avant ou après une hospitalisation de jour ou une consultation, les malades autonomes traités en ambulatoire, si une chambre est disponible.

Une seule chambre est attribuée par famille afin de favoriser le plus grand nombre de demandes.

Contact: 02 96 78 20 20 - courriel : maisondesfamilles22@orange.fr - Plus d'infos: <http://www.maisondesfamilles22.fr/>

SIVU DE L'ECOLE DE MUSIQUE DU PAYS DES ESTUAIRES

L'école de musique a été créée en 1989 sous la forme associative. Elle a pris le statut de syndicat intercommunal à vocation unique en 2000. Les communes adhérentes au SIVU sont : COATREVEN, LANMODEZ, LEZARDRIEUX, PENVENAN, PLOUGUIEL, TREGUIER.

L'école de musique accueille néanmoins des élèves venant de toutes les communes même non adhérentes

Les effectifs annuels comptent environ 150 élèves enfants et adultes dont plus d'une vingtaine de la Presqu'île de LEZARDRIEUX chaque année. Les enfants de l'école de Lézardrieux bénéficient également depuis plusieurs années d'interventions musicales encadrées par une enseignante diplômée (Dumiste).

Disciplines enseignées :

Instruments classiques : **Clarinete, Flûte traversière, Piano, Saxophone, Violon**

Instruments traditionnels : **Accordéon diatonique, Harpe celtique**

Instruments actuels : **Batterie, Guitare, basse**

Eveil musical (à partir de 4 ans)

Ateliers découverte des instruments au 1^{er} trimestre

(à partir de 7 ans)

- Formation musicale 3 niveaux
- Chorale enfants
- Chorale adultes
- Orchestre
- Ensembles instrumentaux et ateliers
- Et aussi des Stages vocaux ou instrumentaux sur un week-end

Personnel

10 enseignants diplômés dont un Dumiste (titulaire d'un diplôme universitaire d'intervenant en milieu scolaire) et un professeur coordonnateur. Un secrétariat administratif



Locaux

Nombre de salles et lieux des cours :

- 7 à TREGUIER pour toutes les disciplines et le secrétariat, place de la République
- 1 à LEZARDRIEUX (cours de guitare le mercredi matin), salle de l'Ermitage
- 1 à PENVENAN (cours d'éveil musical le mercredi), Centre A. Le Braz

Objectifs et moyens

A travers une convention d'objectifs signée avec le Conseil Général, l'Ecole de Musique est tenue de suivre le schéma départemental d'enseignement musical.

L'école de musique qui cherche sa voie actuellement, demeure un atout d'importance pour un territoire (épanouissement de la jeunesse, le volet culturel, former les spectateurs de demain, c'est une chance d'avoir cet outil ...). Les élus doivent prendre conscience de cet enjeu et soutenir l'école qui n'a, faut-il le rappeler aujourd'hui encore, aucune subvention des communautés de communes (ni CCPL ni CC3R) ! Toutes les autres écoles de musiques proches sont soutenues par les

communautés de communes; cela doit être une volonté intercommunale d'autant que la réglementation en vigueur préconise le rôle primordial que doivent avoir les collectivités territoriales dans ce domaine.

Nos enfants ont droit à un enseignement musical de qualité. Demain, ce seront sûrement des musiciens avertis, amateurs ou professionnels. Le dynamisme culturel local a tout à y gagner. **Pierre-Yves ARZUL**

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à appeler le secrétariat au 02 96 92 13 46

courriel : ecoledemusique.treguier@wanadoo.fr

blog : <http://ecoledemusiquetreguier.blogspot.com>



Comité de jumelage de Lézardrieux

Comme vous le savez, Morangis, ville de plus de 11 000 habitants dans l'Essonne, possède un domaine à Kermenguy, et est jumelée avec Lézardrieux depuis 1998. Morangis est aussi jumelée à 4 autres villes à l'étranger (Allemagne, Italie, Portugal et Angleterre).

Bien des échanges ont permis, durant toutes ces années, d'entretenir des relations privilégiées grâce notamment à la volonté de plusieurs de nos associations qui oeuvrent dans divers domaines (sportif, culturel, scolaire, patriotique...).

Depuis plusieurs mois, des rencontres et manifestations enrichissantes entre les villes de Morangis et celle de Lézardrieux nous ont permis d'envisager un nouveau dynamisme pour notre jumelage. Il nous a semblé, de ce fait, que le moment était propice à la mise en place d'un Comité de jumelage.

Celui-ci a pour but de favoriser les échanges scolaires, culturels, sociaux, sportifs et autres avec MORANGIS, et d'organiser des rencontres, visites, séjours des délégations de LEZARDRIEUX et de MORANGIS et toutes activités qui s'y rapporteront.

Son bureau est composé de 6 membres (dont actuellement 3 élus et 3 membres issus du milieu associatif) :



(Photo O.F. : absent sur la photo : Yvon Le Masson)

Président : Pierre-Yves ARZUL
Vice-président : Yvon LE MASSON
Secrétaire : Jean-Yves PEDRON
Trésorier : Jean-Paul BATEL
Secrétaire-adjoint : Yvon LE FLEM
Trésorier-adjoint : Marie-Paule JACQ

L'association a son siège social à la mairie de LEZARDRIEUX : 23 place du centre, 22740 LEZARDRIEUX.

Le Comité de jumelage a participé au marché de Noël de Morangis aux côtés des autres villes jumelées que sont Bedonia (Italie), Pechao (Portugal), Plaidt (Allemagne) et Chard (Angleterre).

Ce marché a été organisé par la municipalité de Morangis les 11 et 12 décembre derniers.



Nous avons aussi été présents aux côtés de M. LE BILLER, Maire de Lézardrieux à la cérémonie des voeux de M. NOURY, Maire de Morangis, le 8 janvier 2011. L'accueil fut chaleureux et très convivial.

D'autres manifestations seront envisagées régulièrement avec le souci de répondre à l'attente des uns et des autres autant du côté de notre ville jumelle que de notre côté.

Alors rejoignez-nous sans attendre !

Des cartes de membre bienfaiteur vous sont proposées à 10 euros.

Contact : **06 75 85 43 20** ou **06 72 02 23 97**

Pierre-Yves Arzul

En 2010 comme en 2009, le Comité des Fêtes a reconduit les animations traditionnelles du 14 Juillet (jeux pour les enfants et ados, concours de vélos fleuris, retraite aux flambeaux avec bagad, bal populaire...) et la brocante vide-grenier sur le port le 1^{er} août.

De plus, à Pâques, une chasse à l'œuf au camping municipal a été très appréciée des enfants qui sont venus nombreux (env. 60 participants).

Enfin, le repas dansant du 9 octobre, qui a fait salle comble (220 convives), a été une incontestable réussite.



Afin de renforcer l'équipe de bénévoles, nous lançons un appel à ceux qui peuvent donner un peu de leur temps dans la bonne humeur pour animer le village (2011 étant l'Année Européenne du Bénévolat).

Nous espérons également un meilleur soutien des habitants de la commune lors des manifestations.

L'assemblée générale du comité des fêtes a défini le programme des manifestations qui seront organisées au cours de l'année.

Le reste du programme 2011 :

- le 14 juillet : jeux, et animations habituels ;
- le 7 août : brocante sur le port ;
- le 8 octobre : repas dansant ;
- le 13 novembre : bourse aux jouets.

Le bureau :

Président : Jean-Paul Battel
 vice-présidents : Jean-Jacques Gerdolle et Patrick Jacq
 trésorière : Marie-Paule Jacq,
 aidée par Virginie Lampe
 secrétaire : Fabienne Le Briand,
 qui remplace Thiezrry Crespeau.
 Elle sera aidée par Maryvonne Le Berre.



Association «Chemins et Patrimoine de Lézardrieux»

L'année 2010 a vu le nombre de nos adhérents passer de 22 à 48.

C'est une grande satisfaction pour les membres du bureau qui s'investissent dans beaucoup d'actions tout au long de l'année.

Ainsi toutes les semaines de septembre à juin, des randonnées sont programmées en alternance le samedi matin ou le samedi après-midi.

Ces randonnées ont lieu sur les chemins de randonnée balisés de la Presqu'île de Lézardrieux ou un peu plus loin dans les cantons alentours.

L'ambiance est très conviviale et les marcheurs apprécient de se retrouver chaque week-end pour découvrir notre belle région.

D'autres actions et sorties ont eu lieu en 2010.

En mars, les membres de l'association ont brûlé le bois du chemin de Kérlis et ont planté des hortensias autour de la chapelle de Kermaria. En avril, certains ont aidé au nettoyage de l'Espace Botanique des Perdrix. Le mois de mai a été marqué par une sortie géologique à la journée à Perros-Guirec et par le débroussaillage du chemin de Kerriou.

Certains adhérents ont participé au nettoyage des plages en juin et la chapelle de Kermaria a été ouverte aux visiteurs lors des journées du patrimoine de juin et septembre.

La traditionnelle sortie à Bréhat a eu lieu le 26 septembre suivie en novembre de la randonnée au profit du Téléthon cloturée par un repas à la salle Georges Brassens.

D'autre part, certains membres du bureau ont assisté à des réunions concernant les chemins de randonnée avec la municipalité, la communauté de communes et l'office de tourisme.

Pour 2011, les journées de nettoyage et du patrimoine sont reconduites ainsi que les randonnées tous les samedis. Une sortie au Mont Saint-Michel a eu lieu au mois de mai.

La réhabilitation du lavoir et de la fontaine de Kerriou ainsi que l'ouverture du chemin creux reliant Kermaria à Fontaine Blanche sont les objectifs fixés pour cette année.

Composition du bureau :

- Présidente : Le Briand Fabienne
- Trésorier : Le Troadec Michel
- Secrétaire : Le Gratiot Chantal
- Membres : Gerdolle Jean-Jacques et Le Berre Maryvonne
- Vices-Présidentes : Cocq Béatrice et Conan Marie José
- Trésorière adjointe : Coatanoan Monique
- Secrétaire adjoint : Mouly Robert

Contact pour les renseignements : 06 74 82 00 22

Le Gym Club du Trieux

Association sportive créée en 1997, le «Gym Club du Trieux» est très actif, avec un effectif de 120 adhérents.

Notre association est affiliée à la **FFEPMM** (Fédération Française pour l'entraînement Physique dans le Monde Moderne), section des Côtes d'Armor.

Nous proposons divers cours, assurés par notre animatrice, Waleska, qui apporte son savoir-faire et son dynamisme au sein d'une équipe sportive qui recherche un programme simple, spécialement conçu pour les adhérents.

Le Gym Club du Trieux vous propose une gamme d'activités où vous trouverez plaisir, épanouissement en fonction de vos ambitions, le tout dans une ambiance conviviale.

Les cours sont dispensés aux dates et horaires suivants:

- Lundi, 11H00 – 12H00 : gym douce
- Jeudi, 19H00 – 20H00 : marche d'exercice
- Vendredi 9H45 – 10H45 : gym d'entretien
- Lundi, 18H15 – 19H15 : gym d'entretien
- Jeudi, 20H00 – 21H00 : gym tonic

Les cours sont dispensés à la salle Georges Brassens.

La cotisation annuelle est de 78 euros

Ouvert à tous, hommes et femmes à partir de 16 ans

Composition du bureau :

- Présidente : Marie Paule Jacq
- Trésorière : Marie Le Mével
- Secrétaire : Jeannine Bernard



Fédération Française EPMM
Sports pour Tous



En 2011, l'association Trieux Tonic Blues a prévu d'organiser 2 grandes manifestations à Lézardrieux.

La première manifestation, qui a eu lieu les 26 et 27 février 2011, fut un hommage à Monsieur Georges Brassens pour les 30 ans de sa disparition, Brassens, personnage connu de nombreux Lézardrieux, du temps où il possédait sa maison de vacances au craclais.



Le samedi 26 février, la soirée cabaret a rassemblé plus de 150 convives autour d'un repas suivi du concert de Gilles Servat et Claude Besson qui ont interprété magistralement diverses chansons de Brassens.

Le dimanche 27 février, dans l'après-midi, le concert a permis à plus de 200 personnes de retrouver nos deux interprètes, particulièrement appréciés pour leur duo autour des «copains d'abord».

Les 3 et 4 juin se déroulera le 5^{ème} festival Trieux Tonic Blues. Aussi riche en événement que ses devanciers : concerts, expo, repas Cette édition devrait être de qualité vue sa programmation : Des groupes de blues français et anglo-saxon sont d'ores et déjà programmés : Nico Backton(FR), Shannon(FR), Eddy Gartry(GB)...

Pour l'organisation de ses manifestations le bureau tient à remercier toutes les personnes qui nous soutiennent depuis 5 ans (partenaires privés et partenaires publics). L'association Trieux Tonic Blues est forte de 35 bénévoles, qui répondent présents à chaque fois.

Ses manifestations attirent un public grandissant, même au-delà du grand ouest, comme nous le communique l'office de tourisme de la Presqu'île.

Contacts :

- Gilles Allain, 10 rue du Grand Cardinal, 22740 Lézardrieux
- Tél. 02 96 20 13 67 ou 06 86 45 26 45
- Courriel : trieux.tonic.blues@laposte.net
- Site Internet : <http://www.trieuxtonicblues.fr/>



Tennis-Club Lézardrieux

Le bulletin municipal de l'année 2011 sera l'occasion pour le Tennis-Club de rendre hommage à la génération montante du club.

En effet une nouvelle équipe de garçons en catégorie 11-12 ans participe au Championnat Départemental par équipe pour la saison 2011.

Ces jeunes représentent les efforts faits par le club dans le domaine de la formation des jeunes à l'apprentissage de ce sport tant dans le domaine de la technique proprement dite que dans la mise en pratique en conditions de matchs contre d'autres équipes.

Cette jeune équipe rencontrera cette année les équipes de Trégastel, Perros-Guirec, Louannec, Penvenan et Lannion 3. Elle a bien commencé la saison par un match nul 2 à 2 contre Louannec. Mais la tâche sera rude contre de gros clubs tels que Lannion et Perros mais nous leur faisons

confiance pour y faire autre chose que de la figuration .

Très bien entraînée par le professeur diplômé d'état Thierry Freslon, ce qui est un gage de qualité.

Jean-Yves Pédron

LES TIREURS SPORTIFS du TRIEUX

Le Club "LES TIREURS SPORTIFS du TRIEUX" est installé dans la carrière du Moulin à Mer en LEZARDRIEUX.

L'association, fondée en 1988, permet à ses adhérents de pratiquer le tir sportif et de loisirs dans des installations agréées par la Fédération Française de Tir.

Dans les divers stands, on peut pratiquer le tir aux distances de 10 mètres, 25m, 50m, et 100m. La capacité d'accueil est de niveau régional et le club organise des compétitions amicales ou championnats officiels particulièrement dans le domaine du tir aux armes anciennes à la poudre noire.

Le TST dispose d'une école de tir encadrée par un moniteur qualifié. Elle fonctionne le mercredi et le samedi après-midi. Les jeunes tireurs filles et garçons à partir de 10/11 ans y sont accueillis et initiés au tir sportif avec des armes adaptées à leur taille. Ils suivent un parcours d'apprentissage suivi par un dispositif pédagogique "Cibles de couleurs" mis en place par la FFTir.

Les tireurs de tous âges pratiquent le tir de loisirs ou de compétition dans une ambiance sympathique et conviviale en toute sécurité. Les débutants sont accueillis, pris en charge par des initiateurs qualifiés et compétents qui auront du plaisir à faire découvrir leur passion pour le tir sportif.

Pour découvrir ce sport et nos installations au Moulin à Mer, la meilleure solution est de venir nous rencontrer sur place au cours des séances de tir qui se déroulent le samedi après-midi, le mercredi après-midi et le dimanche matin.

Vous y rencontrerez des responsables passionnés.

le président : Hubert Heymelot

Pour prendre contact, venir sur place, prendre rendez-vous ou bien téléphoner à Jean-François Treupel 06.81.92.51.50 lui adresser un message sur internet jf.treupel@wanadoo.fr ou visiter notre blog sur <http://tst22.unblog.fr>



Le Club de Patchwork

Le club de Patchwork va poursuivre ses activités, après le succès de son exposition qui a eu lieu en novembre 2010. Ci-dessus et dessous, quelques exemplaires des œuvres exposées en novembre 2010 à la salle Georges Brassens



Les 13 adhérentes se réunissent tous les 15 jours pour travailler sur leurs ouvrages dans une ambiance conviviale et détendue. L'objectif du club est d'organiser une nouvelle exposition dans les 3 ans à venir.

Si vous vous sentez une âme d'artiste, n'hésitez pas à rejoindre les membres du club :

- Présidente : Gisèle Toullic
- Secrétaire : Annie Menou
- Membres : Jacqueline Le Coadou, Huguette Belliot, Janine Storny, Monique Lanco, Yvette Conan, Armelle Le Meur, Monette Mouly, Nanou Le Quelled, Annie Guillou, Colette Kerleau, Annie Boin.

Informatique à Lézardrieux

Cours d'informatique dispensés par PATG (Pour Agir en Trégor Goëlo)

Passage en douceur vers les logiciels libres, LINUX distribution UBUNTU

- * Sessions : Débutants et confirmés
- * Lieu : Salle Multimédia, Mairie de Lézardrieux
- * Horaires : le mercredi à 15H00, le vendredi à 14H00
- * Contact : 02 96 20 19 22 - michel@ufo22.fr





Lézardrieux
8 place du Centre

Bibliothèque pour tous

L'équipe des bibliothécaires est heureuse de vous accueillir, 8 place du Centre
4 fois par semaine :

- **Le lundi de 15h30 à 17h30**
- **le mercredi de 16h00 à 18h00**
- **le vendredi de 9h45 à 11h45**
- **le samedi de 15h00 à 16h30**

- L'inscription, par foyer, est de 12 euros du 1^{er} janvier au 31 décembre.
- Les livres sont prêtés pour une durée de 15 jours moyennant une modeste participation.
- Nous rappelons à nos lecteurs enfants et adolescents que les livres sont prêtés gratuitement pendant la période scolaire pour toutes familles inscrites à la bibliothèque.
- Notre bibliothèque est un lieu de convivialité dans lequel les lecteurs trouvent un choix de livres de qualité : littérature française ou étrangère, romans policiers ou de détente, science-fiction, documentaires, biographies ou bandes dessinées... **et bien sûr les nouveautés qui sont chaque mois en rayon.** Nous ne manquons pas d'en informer nos lecteurs par voie de presse ou sur le site de la mairie de Lézardrieux. Le coin des jeunes est bien pourvu en romans, albums, B.D. documentaires.
- Les CP et CE1 de l'école Paul Le Flem viennent accompagnés de leurs instituteurs à la Bibliothèque et empruntent à titre gracieux des livres pour 15 jours.
- En 2010, la bibliothèque a été présente, comme chaque année, au Forum des Associations et au Salon du livre «enfants» organisé par l'association «les Marmouziens». Elle participe à divers prix littéraires, dont un avec le concours de l'Ecole primaire Paul Le Flem pour le prix «Livrentête» proclamé au mois de mai 2011. Les résultats seront communiqués par voie de presse, à la bibliothèque ainsi que sur le site de la mairie des Lézardrieux. La bibliothèque participe également au «prix des bibliothécaires» organisé par l'Union Nationale. Ce prix concerne uniquement des livres français d'auteurs peu connus, une fois le concours terminé, les 4 livres seront à la disposition des lecteurs.
- En 2009, le prix a été décerné à Richard COLLASE pour SAYA.
- N'oublions pas les vacanciers, ils sont les bienvenus, il est bon de le faire savoir.
- N'hésitez pas à pousser la porte de la bibliothèque pour vous renseigner, l'équipe vous accueillera avec plaisir.

L'équipe des bibliothécaires



ALVI : Vol Indoor

En aéromodélisme, le vol indoor se pratique en salle.

Cette discipline consiste à faire évoluer des modèles réduits, avions ou hélicoptères, dans un espace fermé.

Les matériaux de construction sont peu onéreux, ce qui coûte le plus cher c'est l'électronique : kit de motorisation électrique, radio-commande.

L'association lézardrivienne de vol indoor (A.L.V.I.), a été créée le 1^{er} octobre 2008 par son président : André Roche.

Les rendez-vous du club sont fixés tous les samedis de 16h30 à 20h00 à la salle omnisports de Lézardrieux.

Pour nous contacter : 02-96-22-27-83 ou picachoux@orange.fr

Site internet : <http://alvi.pagesperso-orange.fr>

Bienvenue aux futurs pilotes.



«Maître Restaurateur»

C'est le titre que vient d'obtenir à l'Auberge du Trieux suite à un Audit des plus sérieux et validé par un arrêté préfectoral*.

Après 12 années d'expérience et la présence dans de nombreux guides, Dominique et Maudez Le Corre ont été gratifiés de ce titre qui garantit aux clients **«que tout est fabriqué maison dans les règles de l'art et le respect des règles d'hygiène»**.

Dominique et Maudez Le Corre sont d'autant plus fiers que les Côtes d'Armor ne comptent que 3 établissements Maîtres-Restaurateurs et le territoire national moins de 1500.

Ce titre récompense la qualité de leur prestation tant au niveau du service qu'au niveau de la cuisine.

Ce titre Dominique et Maudez le doivent aussi à toute leur équipe et les en remercient. Une plaque dorée sera bientôt affichée à l'extérieur de l'Auberge du Trieux.

* Arrêté préfectoral du 13 décembre 2010

Coccinelle arrive à Lézardrieux



M. et M^{me} Nicolas Fichu sont désormais propriétaires du commerce «Coccinelle» à Lézardrieux. Ces nouveaux fleuristes ont ouvert leur boutique le 28 avril, après quelques travaux d'aménagement. Ils succèdent à M^{me} Nathalie Hugret.

Nous souhaitons Bonne Chance à ces nouveaux commerçants.

Site internet : <http://www.coccinelle-pleubian.fr/>

Aux Enfants de Lézardrieux Morts pour la France

En 1905, la République fit voter par les parlementaires la séparation de l'Église et de l'État et l'abolition du Concordat de 1801. Le Clergé encore puissant ordonna l'excommunication de ceux qui avaient voté la loi. **«On doit respecter la laïcité de l'état : c'est le décret constitutionnel de laïcité»**.

Il faut supprimer tous signes religieux ou politiques sur les monuments publics (art.28 de la loi du 9 décembre 1905). C'est en vertu de ces principes que fut échangée la correspondance qui suit entre le Ministère de l'intérieur, le Préfet des Côtes du Nord et la municipalité de Lézardrieux lors de l'érection du **Monument aux morts de 1914-1918**.

«Le Ministère de l'intérieur fait savoir par circulaire à Monsieur le Préfet qu'il est interdit d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics, où quelques endroits que ce soit à l'exception des édifices servants au culte et des terrains de sépulture dans les cimetières».



Malgré cette polémique, le monument fut érigé sur la place du bourg, face à l'église paroissiale en 1921 par le sculpteur lannionnais Yves Hernot. Réalisé d'après un modèle de Jules Dechin, la statue en fonte moulée d'un soldat agonisant proposée par la fonderie Durenne de Sommevoire (Haute Marne).

La stèle, dont la face antérieure est agrémentée d'un décor sculpté associant une croix latine, une ancre et une palme de laurier au-dessus des dates 1914-1918, dont chaque côtés porte le nom des victimes, est sommée d'un coq gaulois triomphant les ailes déployées.

La tête à découvert, la main gauche crispée sur le cœur, et la main droite tenant le fusil posé à terre, le soldat gravement blessé est en partie couché sur le flanc droit, appuyé contre un rocher.

Robert Mouly

Pêcheurs Plaisanciers du Trieux

- Il suffit de passer le Pont -

Qu'appelle-t'on «Estran» ?

«C'est la partie du littoral qui appartient à la fois à l'air et à l'eau».

Il s'étend de la laisse de basse mer à la laisse de haute mer. Il a donc une largeur qui dépend de la configuration de la côte et une hauteur appelée **Marnage** ou **Amplitude**.

La formule permettant de calculer cette hauteur est : $M = 2 UC/100$, dans laquelle

- **U** est l'unité de hauteur, valeur propre au lieu qui est de 4,63 à Roc'h Briadis
- **C**, appelé **coefficient de marée** est un nombre variable qui dépend de l'attraction luni-solaire chaque jour pour tous les lieux de la terre, sa valeur maximale est de 120, ce qui, dans ce cas, donne à Lézardrieux une Amplitude de 11,11m.

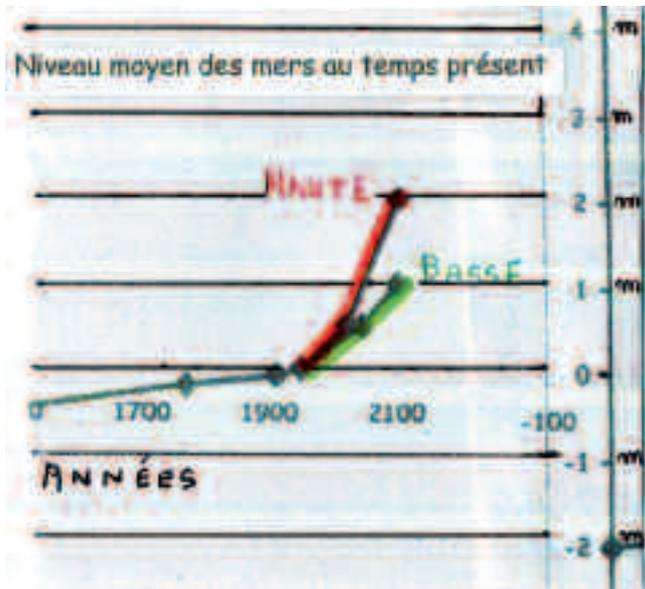
On appelle **niveau moyen**, la moyenne des niveaux entre plusieurs marées consécutives, en un lieu défini. Cette hauteur est à peu près constante pendant une trentaine d'années par rapport aux cartes I.G.N. À Lézardrieux nous pouvons dire qu'elle est de $11,11m/2 = 5,55m$.

L'annuaire des marées, nous donne chaque jour les heures et les hauteurs pour certains lieux déterminés (Héaux de Bréhat, par exemple). En plus, il faut également tenir compte d'autres facteurs : direction du vent et pression atmosphérique.

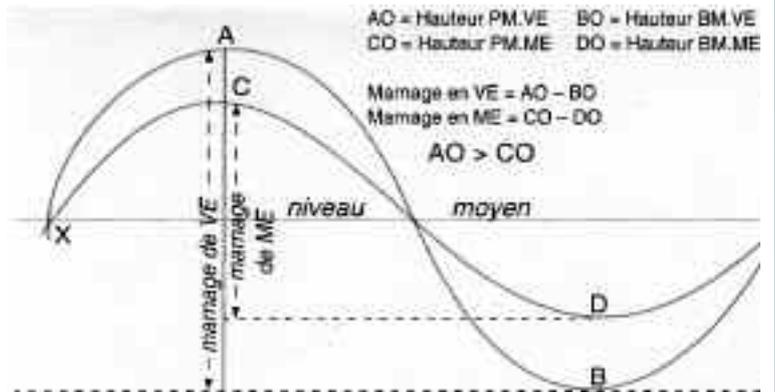
Voilà ce qui était admis jusqu'à présent, mais depuis quelques années, les scientifiques tels M. Pinot nous assurent «que la part de la montée de la mer a été sensible à partir de 1910 ».

La fonte des glaciers terrestres due à une énorme consommation d'hydrocarbures se traduit par 1/2m de la montée des océans. Si la consommation se poursuit et s'accompagne d'une déforestation, nous obtiendrons dans un temps très proche une variation de hauteurs située entre 1 à 2m.

Avec ces données et prévisions, il est possible de tracer des courbes valables pour le temps présent. M. Berger de l'ARSSAT



de Lannion, dans une conférence à Trégastel, nous a présenté une **courbe basse** et une **courbe haute** qui peuvent correspondre aux **variations du niveau moyen** qui se transmettent aux limites supérieures de l'estran.



À Lézardrieux M. Gaston Leinekugel, ingénieur hydrographe de la marine, concepteur et constructeur du pont a pris la cote 5 pour sommet des plateformes qui servent de base de départ aux piliers en béton qui supportent les rotules. La base de ces pieds se trouve donc à 5m au-dessus du zéro des cartes, c'est-à-dire au-dessus du niveau théorique des plus basses mers possibles de coefficient 120. Nous avons remarqué que le sol des entretoises des piliers se trouvait à 0,55m au-dessus de ce niveau, ce qui les ramène au niveau moyen des marées. S'agit-il d'un hasard ou de la volonté du concepteur ? Il suffirait, pour avoir une base de contrôle valable, de graduer ces piliers mais qui, des nombreux organismes concernés, en prendra l'initiative ?

Lézardrieux, le 23 novembre 2010

Robert Mouly





Chapelle de Kermouster - Aquarelle